



COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Politique de la Ville
Répartition 2022

L'An Deux Mille Vingt Deux, le vingt-huit février dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 24
Absents : 5

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chasson, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo.

Pour : 28
Abstentions :
Contre : 1

Excusé(e)s : M. Dersi (pouvoir à M. Noël), Mme Heyndrickx (pouvoir à Mme Valla), M. Jouve (pouvoir à M. Peverelli), Mme Keskin (pouvoir à Mme Tolfo), M. Vallon (pouvoir à Mme Bayle).

Secrétaire : Mme Segueni

La Commune de Le Teil est signataire, depuis le 25 juin 2015, d'un Contrat de Ville 2015/2020 qui recouvre deux quartiers prioritaires, Cœur de Ville et Sud Avenir.

Les contrats de ville 2015-2020 s'inscrivent dans une démarche intégrée devant tenir compte à la fois des enjeux de développement économique, de développement urbain et de cohésion sociale. Ils fixent le cadre des projets de renouvellement urbain qui seront déployés, et prévoient l'ensemble des actions à conduire pour favoriser la bonne articulation entre ces projets et le volet social de la politique de la ville. L'État et ses établissements publics, l'intercommunalité, les communes, le département et la région, ainsi que les autres acteurs institutionnels (organismes de protection sociale, acteurs du logement, acteurs économiques) et l'ensemble de la société civile, en particulier les associations et les habitants des quartiers prioritaires, sont parties prenantes de la démarche contractuelle.

Ce contrat a été prolongé en janvier 2020 par la signature d'un protocole d'engagement réciproque et renforcé qui maintient l'engagement des partenaires pour deux années supplémentaires. L'année 2022 sera l'année d'évaluation des contrats de ville.

Le contrat de ville repose sur 4 piliers :

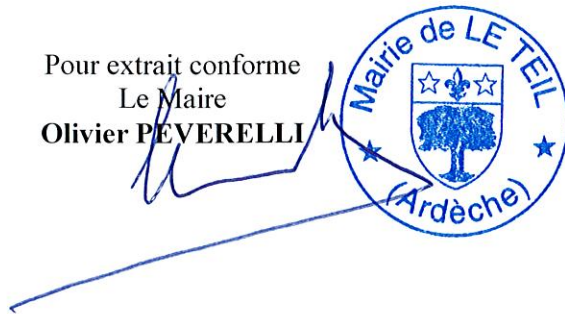
- 1 / La cohésion sociale
- 2 / Le cadre de vie et le renouvellement urbain
- 3 / Le développement de l'activité économique et de l'emploi
- 4 / Les valeurs républicaines et la citoyenneté

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DÉCIDE dans le respect des engagements pris lors du comité de pilotage du 27 janvier 2022 et sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires au budget 2022 de la collectivité, d'accorder les subventions afférentes au titre de la commune pour financer les 26 projets permettant à 17 porteurs de conduire des actions en faveur des habitants des quartiers prioritaires (cf. tableau en annexe).

DÉCIDE de renouveler l'adhésion à l'association Labo Cités, centre de ressources de la politique de la ville en Auvergne Rhône Alpes.

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI



Répartition 2022 des subventions accordées dans le cadre de la politique de la ville

Envoyé en préfecture le 03/03/2022

Reçu en préfecture le 03/03/2022

Affiché le

SLO

ID : 007-210703195-20220228-DELIB142022-DE

Nom du Porteur	Nom du Projet	Montant total de l'action	Montant demandé PLV	Proposition des FINANCEURS							TOTAL du financement
				ETAT	REGION	DEPARTEMENT	COMMUNE	CAF	ARDECHE HABITAT	EPCI	
				QPV	QPV	QPV	QPV	QPV	QPV		
AMESUD	Accompagnement de collectifs dans le cadre de la candidature de la ville à l'expérimentation TZCLD	6 360 €	5 000 €			1 000 €	950 €		1 000 €		2 950 €
ASSOFITAL	Art, Culture et mixité sociale autour de la commedia dell'arte, Ateliers création de masques et pratiques théâtrales (MASQUES)	4 100 €	2 500 €			1 000 €	800 €				1 800 €
ATOUT JEUNE	Coffee Break	80 496 €	13 456 €			1 000 €	1 200 €				2 200 €
CIDFF 07	Egalités Filles/ Garçons	1 586 €	1 200 €				800 €				800 €
CIDFF 07	Raconte moi l'égalité	1 760 €	1 000 €	1 000 €							1 000 €
COMPAGNIE LA LIGNE	Reprise du spectacle participatif "Quelque - chose de commun"	4 536 €	3 500 €			1 000 €		1 000 €			2 000 €
G ACCES EMPLOI SERVICE	Lutte contre le sous équipement et la fracture numérique des populations QPV LE TEIL	29 722 €	10 000 €	6 500 €					2 550 €		9 050 €
Les Clefs	Maux d'Elles	8 303 €	5 000 €	2 000 €			500 €	2 500 €			5 000 €
Les Clefs	Mouv' de rue	17 374 €	4 000 €	1 500 €		1 500 €		1 000 €			4 000 €
LEZ'ARTS	Jungle Poetics	5 950 €	3 200 €			1 000 €	950 €	1 000 €			2 950 €
LEZ'ARTS	Récrés Actions	7 050 €	2 000 €				950 €				950 €
LEZ'ARTS	Cabaret Sauvage	10 100 €	10 100 €	2 000 €				1 000 €	1 000 €		4 000 €
LEZ'ARTS	Actions TILT	6 550 €	6 000 €				1 000 €				1 000 €
MAIRIE	PRE - Programme Réussite Educative	77 154 €	60 000 €	50 000 €				2 000 €			52 000 €
MAIRIE	Printemps des Diversités	22 353 €	10 000 €			1 000 €	8 000 €	1 000 €			10 000 €
MAIRIE	Maison des projets	5 820 €	3 000 €				1 000 €	1 000 €			2 000 €
MAYESHA ESPOIR	Droits, devoirs et Laïcité	3 914 €	3 200 €			1 000 €	950 €				1 950 €
MEDIACOM	Accompagnement Scolaire	33 300 €	6 000 €	3 000 €			900 €				3 900 €
MEDIACOM	Apprentissage du français pour adultes	16 500 €	8 000 €	3 000 €		1 000 €		2 000 €	2 000 €		8 000 €
Mobilités 07-26	(Re)Mise en selle et sensibilisation à la pratique du vélo en ville	3 500 €	3 440 €	1 000 €			950 €				1 950 €
RADIO MICHELINE	Agenda audio jeunes	3 100 €	2 800 €			1 000 €		1 000 €			2 000 €
REPAIR VELO	Développement d'un atelier Repair vélo	30 849 €	8 000 €	2 000 €		1 000 €	1 200 €		1 000 €		5 200 €
SMAC 07	Musique au Foyer du Collège Chamontin	5 540 €	2 000 €				950 €				950 €
The Teil to Be	Esta-Fête	20 970 €	10 000 €			1 000 €		2 000 €			3 000 €
The Teil to Be	Zone extérieure	45 592 €	6 000 €	2 000 €			1 200 €		1 250 €		4 450 €
Zone 5	Ateliers et chantiers participatifs dans le cadre de la permaculture	12 000 €	10 000 €				1 200 €				1 200 €
		464 479 €	199 396 €	74 000 €	- €	12 500 €	23 500 €	15 500 €	8 800 €	- €	134 300 €